

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le vingt décembre à 20 heures, le conseil municipal de la Commune de Saint-Jean-sur-Couesnon, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre PRODHOMME, Maire.

### **Membres Présents :**

Mrs Pierre PRODHOMME, David LEBOUVIER, Emmanuel ROCHELLE, Joël PRIGENT, Ludovic JALLOIN, David CHIDENNE, Mmes Valérie BARON, Ramatoulaye ROGER, Corinne GILLETTE, Mr Gérard JOURDAN.

**Membres absents excusés :** Mr Thomas GIDEL et Mme Stéphanie BOBET.

Mr David LEBOUVIER est désigné comme secrétaire de séance.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/11/16**

Le compte-rendu de la séance du 29/11/2016 est approuvé, à l'unanimité des membres présents.

### **CREATION COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : DELEGUES DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'arrêté préfectoral du 6/12/016 portant création de la communauté d'agglomération « FOUGERES AGGLOMERATION » issue de la fusion-transformation de la communauté de communes de Fougères Communauté et de la communauté de Communes de Louvigné Communauté étendue aux Communes de La Chapelle St Aubert, Saint-Christophe-de-Valains, Saint-Georges-de-Chesné, Saint-Jean-Sur Couesnon, Saint-Marc-sur-Couesnon, Saint Ouen des Alleux et Vendel.

Monsieur le Maire propose d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant de la Commune au scrutin de liste.

Après vote à bulletin secret, Mr Pierre PRODHOMME a été élu délégué titulaire et Mr David LEBOUVIER, délégué suppléant.

### **AVIS DES DOMAINES / TERRAIN SUITE A CESSION GALLE**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'avis des services des domaines concernant la vente de terrain suite à la succession de Mr GALLE. (Parcelles AB 352, AB 128 et AB 129).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte l'estimation des domaines et décide de faire une proposition d'achat des 3 parcelles au prix de 46 000 € près de Maître EGU-HARDY notaire à Louvigné-du-Désert.

### **AVENANTS AUX MARCHES - CONSTRUCTION CENTRE DE LOISIRS**

Le Conseil Municipal décide de retenir les devis suivants :

- lot électricité : Ets VOIDIE : + valeur pour l'ensemble des luminaires : 714 € TTC
- lot doublages cloisons isolation: SAS VEILLE : + valeur pour enduit d'étanchéité : 804 € TTC.

### **EXAMEN DE DEVIS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis de la Société ATI 35 de St Aubin-du-Cormier pour l'achat d'un ordinateur portable à la mairie au prix de 685 € TTC (avec sacoche).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis de la SARL LUNEAU de Saint-Jean-Sur-Couesnon pour l'installation de radiateurs dans les salles de la Mairie, situées à l'étage au prix de 1 272.60 € TTC.

### **NUMEROTATION DE MAISONS - SAINT MARTIN ET BENAY**

Un plan d'ensemble va être réalisé par Mr Guy DELAUNAY.

### **DEMANDE DU SDE35 - EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE AU 8 LA GUILLERIE**

#### **CU pour extension habitation BILLON 8 LA GUILLERIE**

Le raccordement du projet nécessite une extension du réseau d'une longueur d'environ 70 m. le montant estimé des travaux est de 1 900 €. Le Conseil Municipal est favorable à l'extension du réseau électrique au 8, la Guillerie et décide d'appliquer la P.V.R. près du pétitionnaire.

### **DEMANDE DE DEROGATION - SCOLARISATION A SAINT-AUBIN-DU-CORMIER**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de dérogation pour l'inscription des enfants de Mme Doudouh Laury domiciliée au 13, Rue des prés à l'école « Alix de Bretagne » à Saint Aubin-du-Cormier suite à un rapprochement de fratrie.

### **POSTE DE Mme Evelyne RENARD**

Un rendez-vous est fixé au 22 /12/2016 à 10 h30.

Le poste sera attribué à Mme Virginie COQUEMONT à partir du 03/01/2017.

### **ENQUETE PUBLIQUE EN VUE DU PROGRAMME DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU COUESNON ET DE SES AFFLUENTS PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU HAUT COUESNON**

Monsieur le Maire souligne que la communication n'a pas été suffisante.

### **Obtention de la DETR pour la 4eme classe**

Subvention de 35 535.80 € au taux de 40% sur une dépense de 88 839.50 € (arrêté préfectoral du 18/11/2016).

**Continuité du service de transport à la demande** au 01/01/2017 par la Communauté d'agglomération de FOUGERES.

**Stage à la mairie** : Mme Gwendoline LEBLANC en stage pendant 2 semaines.